

Chambre des Représentans.

SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 1838.

RAPPORT fait par M. VAN HOOBROUCK DE FIENNES, au nom de la section centrale (), sur le Budget de la Marine pour l'exercice de 1839.*

MESSIEURS,

Chargé par la section centrale de vous présenter le rapport sur le Budget de la Marine, pour l'exercice de 1839, ma tâche sera singulièrement facile. Toutes les allocations réclamées cette année pour les besoins de ce Département, sont exactement les mêmes que celles votées pour l'exercice courant. Elles n'ont donné lieu à aucune observation de la part des sections, ni de la part de la section centrale. Celle-ci, en conséquence, se borne à vous proposer l'adoption du Budget de la Marine, tel qu'il vous a été présenté par le Gouvernement.

Votre section centrale croit néanmoins, Messieurs, devoir vous faire remarquer que Monsieur le Ministre avait porté, l'année dernière, au Budget de la Marine, une somme assez considérable pour des constructions navales, laquelle somme ne figure cette année au Budget, que pour mémoire. La mesure que le Gouvernement vous proposait alors donna lieu à de vifs débats dans le sein de toutes les sections. Votre section centrale elle-même, en abordant cette grave question, ne tarda pas à reconnaître qu'elle n'était pas entourée de renseignemens suffisans pour asseoir son jugement dans une matière aussi importante. Tout en vous soumettant quelques considérations en faveur de la création d'une marine militaire, réduite toutefois à de justes proportions, elle ne vous dissimula point qu'il lui était impossible de vous proposer une résolution définitive sur une mesure dont elle ne pouvait calculer toutes les conséquences. Elle vous proposa donc d'ajourner la discussion du chapitre destiné à pourvoir aux frais des constructions navales, et de renvoyer cette question à l'examen d'une commission spéciale; vous avez adopté ces conclusions, et la commission que vous avez nommée aura l'honneur de vous

(*) La section centrale était composée de MM. *Isid. Fallon*, président, *De Rencsse*, *Morel-Danheel*, *De Nef*, *Kervyn*, *De Jaegher* et *Van Hoobrouck De Fiennes*, rapporteur.

soumettre son rapport sous peu de jours. Si vous adoptez la mesure qui vous a été proposée par le Gouvernement, relativement aux constructions navales, vous aurez en même temps à décider s'il convient de reporter au Budget de la Marine l'allocation destinée à cet objet, ou s'il serait préférable d'en faire l'objet d'un crédit spécial.

Bruxelles, le 6 décembre 1838.

Le Rapporteur,

A. VAN HOEBROUCK DE FIENNES.

Le Président,

FALLON, ISIDORE.
